



**DISCOURS DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT**

S.E.M. Anatole Collinet MAKOSSO

**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
D'OUVERTURE
DES ASSISES NATIONALES DES ETATS
GENERAUX DE L'EDUCATION NATIONALE DE
LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE**

Brazzaville, Palais des Congrès , le 25 janvier 2024

- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Permanents des conseils consultatifs ;
- Monsieur le Représentant personnel du Président de la République en charge du développement de l'enseignement supérieur ;
- Monsieur le Haut-Commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche ;
- Monsieur le conseiller spécial du Président de la République à l'éducation et à la recherche scientifique ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des organisations internationales ;
- Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies ;
- Madame la Représentante l'UNESCO, Chef de file de Partenaires Techniques et Financiers ;
- Monsieur le Préfet de Brazzaville ;
- Monsieur le Maire de la ville de Brazzaville ;
- Monsieur le Président de l'association des parents d'élèves et étudiants du Congo ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des partis politiques ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants du secteur privé de l'enseignement ;

- Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations de la société civile ;
- Chers enseignants ;
- Chers élèves et étudiants ;
- Distingués invités,
- Mesdames et Messieurs ;

Il y a exactement seize (16) mois, dans la salle de conférence internationale du Palais des Congrès, je procédais au lancement officiel des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche. Les présentes assises sont donc l'aboutissement du processus.

Permettez-moi, dès l'entame de mon propos, au moment où nous amorçons le dernier virage de ce processus, d'adresser mes vives félicitations aux Ministres en charge des questions de l'éducation, de la formation et de la recherche, et au Haut-commissaire à l'organisation des états généraux, pour tous les efforts déployés ayant permis d'assurer avec brio la tenue de ces assises, que j'espère être à la hauteur des attentes de toute la communauté éducative, et au-delà, de notre peuple.

Je voudrais dans ce même élan, exprimer au nom du Chef de l'État, toute notre gratitude à l'endroit de la Directrice Générale de l'UNESCO Madame **Audrey AZOULAY** qui a bien voulu mettre à la disposition de notre pays l'expertise technique internationale de l'UNESCO, Agence du Système des Nations Unies chargée de la coordination mondiale de l'Agenda ODD4.

Mes remerciements vont également à l'endroit de madame **Fatoumata BARRY MAREGA**, Représentante résidente de l'UNESCO au Congo, à madame **Korotoumou OUATARA**, ancienne Représentante de la Banque Mondiale, et à celle qui lui a succédé Madame **Louise Pierrette MVONO**, tout comme à madame **Chantal UMUTONI**, Représentante de l'UNICEF, chef de file des partenaires de l'éducation, et bien entendu, à Monsieur **Christ MBURU**, Coordonnateur Résident des Agences du Système des Nations Unies, pour n'avoir, chacun en ce qui le concerne, ménagé aucun effort pour apporter leurs contributions à la réalisation de cette œuvre.

Permettez-moi enfin, de remercier et de rendre un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République, chef de l'État, qui m'avait chargé de panser les plaies de notre système éducatif, et de repenser l'école de demain, tel qu'il l'avait envisagé dans son ouvrage *l'Afrique, enjeux de la planète* paru aux éditions Laffont en 2009.

On peut y lire je cite : « J'appelle de tous mes vœux un modèle éducatif qui puisse insister sur la nécessité d'accéder à un bonheur simple, de satisfaire les besoins alimentaires, de ne plus jamais avoir ni faim, ni soif et d'accéder à la découverte d'un double plaisir extraordinaire : connaître et comprendre ... Il faut que nos écoles préparent des femmes et des hommes capables de comprendre toutes les nuances du monde de demain, capables de s'adapter aux nouvelles

évolutions des technologies, capables de se sentir non pas terrassés par le savoir, mais à la hauteur de la compréhension du monde dans lequel ils vivent » fin de citation.

M'inspirant de cette vision et de toutes les orientations contenues dans les différents projets de société qu'il a présentés au peuple en 2002 avec « La Nouvelle Espérance », en 2009, avec « Le Chemin d'Avenir », en 2016 avec « La Marche vers le développement » et en 2021 avec « Ensemble, poursuivons la marche », je prenais l'engagement, le 21 juin 2021, devant l'Assemblée nationale, d'organiser une concertation nationale, en vue d'élaborer un plan de relance de notre système éducatif et de revisiter la loi scolaire et universitaire datant de plus d'un quart de siècle.

Au cours de cette adresse, je rappelais que l'éducation, la formation et l'emploi des jeunes seront aux premiers plans de notre action et que j'entendais m'y investir personnellement, par vocation sans doute, mais aussi parce que c'est un devoir.

J'annonçais de même, notre volonté de reformer l'enseignement technique et professionnel en vue du renforcement et de la valorisation du capital humain.

Avec la même ferveur, j'affirmais que l'enseignement supérieur et la recherche scientifique devraient faire l'objet de profondes réflexions et mutations en lien avec les défis du développement.

Deux ans durant, les préparatifs des états généraux se sont déroulés dans une démarche holistique, inclusive et participative à travers différentes concertations organisées à divers niveaux.

C'est ici l'occasion de féliciter tous les cadres nationaux, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, et tous les partenaires, pour leurs contributions.

La substance de ces différentes concertations a été rapportée dans un document de synthèse qui intègre tout à la fois l'analyse causale de la situation qui fait ressortir les forces et les faiblesses de notre système éducatif, de formation et de recherche et qui énonce une série de propositions concrètes d'actions correctrices.

Cette synthèse des travaux qui vous sera présentée pour recueillir vos dernières observations avant validation finale a bénéficié des apports multidimensionnels issus des réflexions antérieures menées au niveau tant national qu'international. Nous pouvons citer :

- les conclusions et orientations issues du sommet mondial sur la transformation de l'éducation tenu en 2022 à New York aux Etats-Unis ;
- L'agenda 2030, notamment, les objectifs et les cibles de l'ODD4 sur l'éducation ;
- les préconisations de l'agenda 2063 de l'Union africaine sur l'éducation ;;

- les diagnostics et thérapeutiques issus des stratégies sectorielles de l'éducation 2015-2025 et 2021-2030 ;
 - le plan national de développement 2022-2026 ;
 - les résultats et conclusions des différentes études et rapports nationaux et internationaux réalisés en matière d'éducation, de formation et de recherche en république du Congo ;
 - Les concertations nationales et départementales.
-
- **Mesdames et Messieurs,**
 - **Distingués invités,**
 - **Chers participants**

Vous aurez à connaître des résultats obtenus au cours des différentes étapes des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche, à les discuter, à donner vos avis et nécessairement à formuler des recommandations et des propositions innovantes et pertinentes.

Permettez-moi, à ce stade, sans enfoncer des portes certainement ouvertes, d'ajouter aux débats de vos panels, quelques réflexions que m'inspire la vision du Président de la République.

La première réflexion porte sur le mode d'encadrement de nos jeunes en milieu scolaire.

J'entends le Président de la République dire : « Il nous faut protéger nos enfants et leur ouvrir les chemins de l'avenir... C'est sur les épaules de nos enfants que se bâtit le devenir de l'univers. Il faut que ces enfants appréhendent le monde à travers ce qui fonde les valeurs de notre continent depuis l'aube des temps. ».

Ce qui nous oblige à repenser le modèle d'encadrement de notre pépinière, creuset de l'élite de demain, privée, depuis 1991, d'une organisation chargée de promouvoir au sein même de l'école, un code de conduite éthique et moral.

Sans être nostalgique, il nous faut admettre que la disparition en 1991, du dispositif idéologique et républicain qui fédérait les jeunes élèves de tout le pays depuis l'école primaire jusqu'au collège et leur enseignait les valeurs du vivre-ensemble, a contribué à accélérer le délitement de notre société.

Dès lors, de nombreux jeunes adolescents ne respectent plus ni la nature, ni les biens publics et les biens d'autrui, encore moins les parents et les dirigeants, ils ne disent plus la vérité et n'acceptent plus la critique et l'autocritique comme moyen de se perfectionner, bref ils ne respectent plus aucune règle de vie en communauté, au point de faire de l'école et de son chemin, le lieu de toutes formes de violence. L'encadrement scolaire, laissé à l'instituteur tout seul, submergé par des classes pléthoriques ne saurait nous garantir la formation d'une jeunesse responsable, imbue de valeurs civiques et républicaines.

Le Parlement des enfants institué par décret n°2023-25 du 23 janvier 2023 est une véritable avancée. Il doit être davantage promu, soutenu et complété par des initiatives et structures éducationnelles visant à mieux encadrer la nouvelle pépinière.

La deuxième réflexion porte sur la finalité même de notre système éducatif.

J'entends encore le Président de la République dire : « Ce qu'il faut, en Afrique, c'est que nous puissions réconcilier l'école de nos jeunes Républiques avec le patrimoine de chacune de nos régions en matière de d'éducation. Que nous transmettions dans les leçons de vivre que délivre toute éducation, les valeurs de fond de l'Afrique, la solidarité, le respect fondamental de la nature et du corps, la découverte des éléments naturels qui nous entourent, l'importance de leurs biotopes et son respect... l'école doit devenir synonyme de joie et d'espoir, aider réellement les enfants à grandir en leur ouvrant les portes du monde ».

Voilà qui nous fait penser à la finalité de l'éducation. La question fondamentale est donc la suivante. A quoi doivent servir l'enseignement et la recherche aujourd'hui et demain ? Quelles seraient alors les visées politiques, les finalités sociales de notre système d'éducation, de formation et de recherche ?

Aussi nombreuses, diverses et variées qu'elles soient, nous pouvons regrouper ces finalités en une seule proposition : « il s'agit de former un sujet épanoui, un citoyen d'une parfaite intégrité, autonome et solidaire, capable de se prendre en charge, et de s'engager à participer au développement durable

de son pays et du continent, dans un environnement international concurrentiel et en constante mutation ».

De la définition de ces visées et de chacun des termes utilisés, pourront être déduits les objectifs, les contenus, l'organisation et les stratégies pédagogiques à adopter pour les atteindre. Attardons-nous donc sur chacun des termes utilisés et vous aurez compris la vision du Président qui veut d'une école capable de répondre aux « défis du développement durable dans une Afrique, devenue enjeu de la planète ».

La troisième réflexion est celle portant sur la formation des formateurs. Le travail amorcé par le Gouvernement de mon prédécesseur, Monsieur Clément Mouamba, avec les ministres en charge de l'éducation encore présents dans cette salle, en partenariat avec la Banque mondiale et l'Unesco, visait à engager une importante réforme de la formation et du développement professionnel des enseignants. Il s'agit en réalité de repenser le modèle de formation des formateurs en vue de la professionnalisation de la fonction enseignante, au regard des difficultés révélées dans les études commandées par le Gouvernement et la banque mondiale dans le cadre du projet d'appui à l'amélioration du système éducatif, sur l'analyse des capacités des institutions de formation initiales et continue des enseignants. L'occasion semble indiquée d'engager une réforme de grande envergure des profils et institutions de formation des formateurs de façon à homogénéiser et à harmoniser la formation initiale des

professeurs, fussent-ils d'école, de collège ou de lycée, en garantissant le caractère universitaire de la formation.

Enfin, dans le contexte de crise sanitaire que nous avons connue, consécutive à la pandémie à covid 19, et un peu plus avant, de crise sécuritaire dans les années 1990 et 2000, ayant occasionné la fermeture des établissements scolaires et universitaires, il a été difficile de concilier droit à l'éducation et droit à la santé et droit à la vie. Les faiblesses de notre système éducatif dans des situations de catastrophes et d'urgences humanitaires ont privé nos enfants de la scolarité. C'est d'ailleurs le cas actuellement dans les zones inondées de notre pays qui courent le risque de compromettre la scolarité de nos enfants. Une réflexion doit être menée pour assurer la continuité pédagogique et ne pas permettre, sous aucun prétexte, que l'enfant soit privé d'école.

Je voudrais donc émettre un vœu saint mais essentiel : Voir éclore de vos réflexions et analyses, des propositions innovantes, pertinentes et opérationnelles, tout à la fois financières, humaines, organisationnelles et infrastructurelles pour l'édification d'un système éducatif crédible, équitable et efficace, conformément au thème consensuellement retenu, à savoir « *Engageons-nous fermement pour la transformation de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche en vue du progrès, d'un meilleur avenir de la jeunesse et du développement durable de notre pays, le Congo* ».

J'y attache du prix, et le Chef de l'État, Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, attend avec impatience le fruit de vos travaux.

C'est avec cette ambition, cette espérance et cette confiance en votre expertise, que je déclare ouvertes, au nom de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat, les assises nationales des états généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche.

Vive les états généraux, vive l'école !

Je vous remercie pour votre aimable attention !